

M. Symes: Il est l'ami du peuple.

M. Broadbent: Comme le dit très ironiquement mon collègue, il est l'ami du peuple. Si l'on étudie le budget un tant soit peu attentivement, on constate qu'il s'agit du budget le plus rétrograde qu'un ministre ait présenté depuis que le premier ministre actuel (M. Trudeau) a pris le pouvoir, c'est-à-dire depuis 1968. Ce budget accroît le fardeau fiscal de la classe moyenne et des pauvres en prévoyant des taxes rétrogrades alors que les riches et les sociétés ne sont presque pas touchés.

J'aimerais maintenant parler de la taxe d'accise qui constitue l'élément essentiel du bill à l'étude. Le ministre a dit que l'on a besoin de cette taxe pour compenser l'écart croissant entre les recettes provenant de la taxe d'exportation sur le pétrole brut et les indemnités que nous devons verser aux sociétés pétrolières pour le pétrole importé sur la côte est du Canada.

Le ministre a déjà dit, et il a répété cet après-midi, qu'il faut trouver des centaines de millions de dollars supplémentaires pendant l'année fiscale 1975-1976 afin de compenser la hausse des frais. Quelles sont nos objections? J'insiste sur la question soulevée par le chef de l'opposition (M. Stanfield). Nous ne sommes absolument pas d'accord d'assumer ces augmentations; j'en parlerai dans une minute. D'après nous le ministre a adopté le moyen le plus rétrograde qui soit pour trouver les recettes supplémentaires destinées à compenser la hausse des frais. Pourquoi? Parce que l'automobile est une nécessité pour la plupart des Canadiens. Ce n'est pas un article de luxe que l'on utilise uniquement pour ses loisirs.

Si, au Canada, nous avions doté nos villes de systèmes de transport rapides, d'un réseau ferroviaire efficace, conçus pour transporter, à eux deux, des millions de passagers, l'argument du ministre serait peut-être sensé selon lequel il en résulterait une mesure de conservation du fait que les gens auraient le choix dans leur moyen de transport. Le fait est qu'ils n'ont pas le choix.

Comme l'a affirmé le chef de l'opposition, bien des habitants de la Nouvelle-Écosse et des débardeurs de la Colombie-Britannique ont des milles à faire tous les jours pour se rendre au travail. Et ce n'est pas qu'ils veulent le faire. Ils n'y peuvent absolument rien. Ils ne peuvent recourir à un autre mode de transport. Qu'est-ce que le ministre suggère? Des bicyclettes? Pour arriver à temps le matin, il leur faudrait voyager toute la nuit. À notre avis, c'est une taxe rétrograde qu'on impose ici aux citoyens moyens. Ils n'ont pas le choix, s'ils veulent garder leur emploi.

Il y a lieu de noter les catégories de personnes qui vont se faire rembourser la taxe. La plupart des travailleurs qui doivent se rendre en voiture à leur bureau ou à l'usine ne sont pas en cause. Par contre, si j'ai bien compris les propositions, certaines personnes qui exercent des professions libérales, les médecins par exemple, et d'autres bénéficiant de revenus très élevés seront autorisées à demander un remboursement. En vertu de la loi de l'impôt, ces gens ont le droit d'utiliser leur voiture à des fins professionnelles. Sauf erreur, ils auront droit de demander le remboursement. Contrairement aux autres travailleurs

Taxe d'accise—Loi

qui doivent utiliser leur propre voiture pour aller à leur travail mais qui ne l'utilisent pas pour travailler, ils n'auront pas à payer le plein montant. C'est mal distribuer le fardeau de cette taxe.

Je tiens à ajouter quelque chose au sujet de l'utilisation de sa propre voiture. La circulation automobile suscite de véritables problèmes dans nos grandes villes. Si nous voulons que celles-ci redeviennent habitables, nous devons éloigner les automobiles du cœur de nos villes. Je ne suis pas de ceux qui tiennent l'automobile pour une création absolument indispensable. Elle présente certainement de nombreux inconvénients qui auraient bien besoin d'être éliminés ou réduits.

Il existe un aspect très important de l'utilisation de l'automobile qui n'est pas près de nous laisser. En effet, c'est le moyen le plus commode qu'ont chez nous les familles à revenus moyen et faible pour aller en vacance et s'éloigner quelque peu du milieu dans lequel elles vivent toute l'année. Il ne fait pas de doute que la façon la moins chère de voyager ici et là chez nous, pour une famille moyenne, c'est l'automobile. C'est moins cher que l'avion et que le train.

● (1700)

Cette taxe signifie que le Canadien moyen qui doit compter sur l'automobile pour voyager pendant ses vacances devra subir une hausse considérable de ses frais. C'est encore le Canadien moyen qui dépend le plus de l'automobile, bien plus que les gens à l'aise. J'inclus les députés parmi ces derniers. Nous pouvons nous payer l'avion d'ici à Vancouver ou à la côte est. Et nous pouvons amener nos familles avec nous. Mais le citoyen moyen ne le peut pas. Il peut, ou du moins pourrait, amener sa famille en vacances en voiture. Cette taxe aura pour effet direct de frapper plus durement le simple citoyen que les gens les plus fortunés, même en ce qui touche les voyages de vacances. Il ne faudrait pas oublier un autre point plus important encore, que j'ai signalé tantôt: son effet sur les gens à revenu moyen, qui doivent se servir de leur voiture pour aller travailler.

De toutes façons, j'estime que ce n'est pas un bon moyen d'augmenter les recettes dont le ministre des Finances (M. Turner) dit avoir besoin. Il serait possible de les augmenter par le biais de l'impôt sur le revenu et du revenu général. J'ai remarqué que le ministre, en parlant des autres possibilités, cet après-midi, n'a mentionné que l'impôt sur le revenu des particuliers. Il n'a rien dit de l'impôt des sociétés. Était-ce un oubli? Certes non.

Le ministre a tort de dire que la seule autre possibilité d'augmenter les fonds est de hausser l'impôt sur le revenu des particuliers. En puisant aux revenus généraux, on toucherait non seulement à l'impôt des particuliers, mais aussi à celui des sociétés, ce qui serait beaucoup plus positif. Selon les dispositions actuelles, les sociétés ne paieront rien de la nouvelle taxe proposée. Même si nous parlons de ceux qui devraient y contribuer par le biais de l'impôt sur le revenu des particuliers, nous devons nous rappeler qu'au moins 95 p. 100 des contribuables possèdent une voiture. Cette manière de percevoir des recettes serait beaucoup plus progressive que l'imposition d'un taux unique à tous les automobilistes.